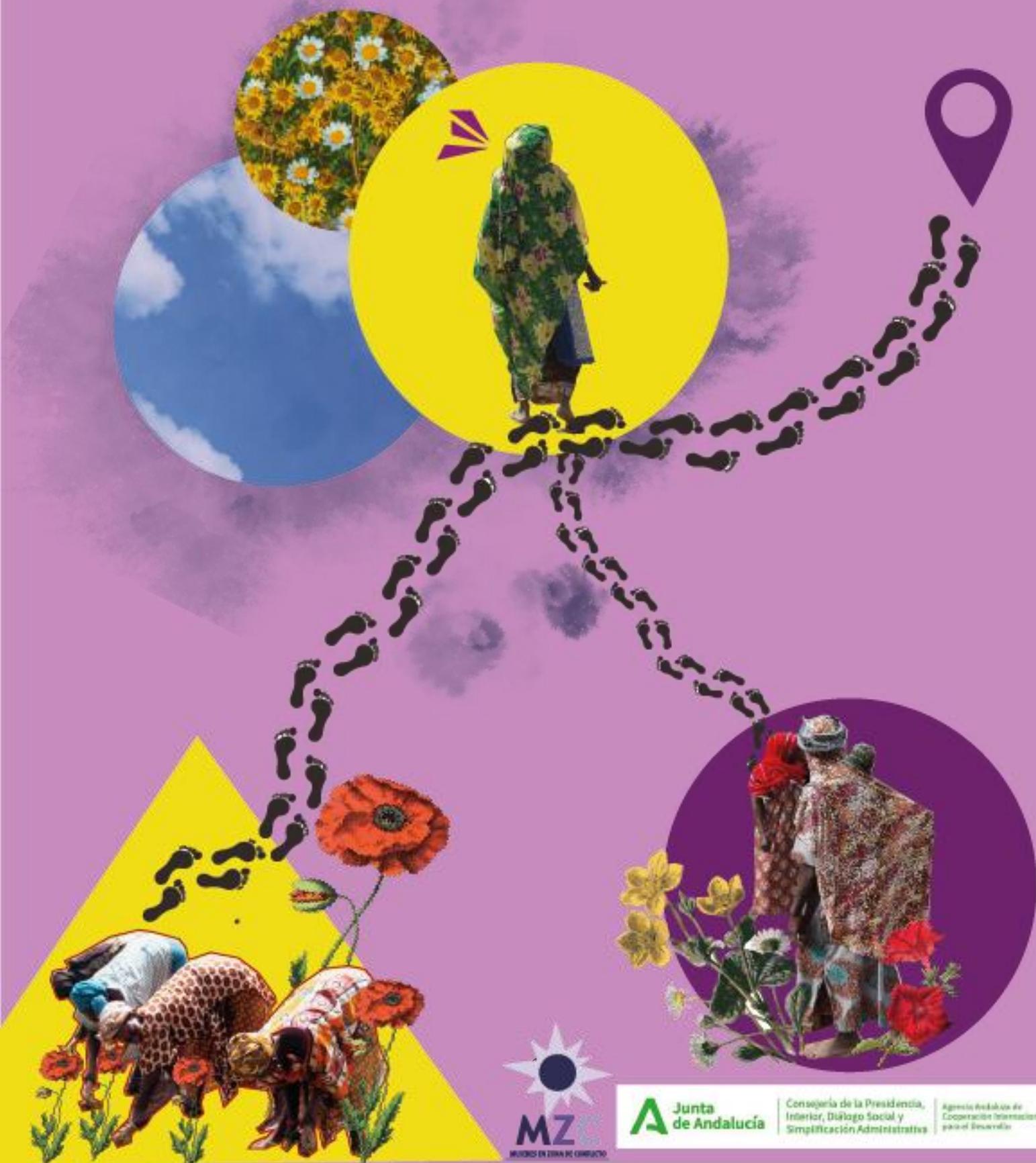


Femmes maliennes en transit : exploration de leur agence et construction de narrations



A Junta de Andalucía

Consejería de la Presidencia,
Interior, Diálogo Social y
Simplificación Administrativa

Agencia Andaluza de
Cooperación Internacional
para el Desarrollo

Chercheuse : Kadidiatou Coulibaly

Co-auteurs : Fatoumata Bintou Bah, Awa Traore, Safiatou Traore, Ramata Sanogo, Bintou Bangaye, Rokia Sangare, Awa Fofana, Assétou Domogo, Ikinahitété Maiga, et Fatoumata Toure

Équipe de recherche en Andalousie : Carla Cingolani, Carmen Borrego Castellano, Marina Tuvilla Rodríguez et Laura Pérez Prieto

Traduction : Sekou Traore y María Jiménez Ruiz

Édition : MZC

Design : Carmen Borrego Castellano

Mise en page : Carmen Borrego Castellano et Marina Tuvilla Rodríguez

Collaboration : Universidad de Cádiz (Esperanza Jorge Barbuzano, Inmaculada Antolínez Domínguez)

Financement : Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo

Femmes maliennes en transit : exploration de leur agence et construction de narrations © 2024 by Kadidiatou Coulibaly, Carla Cingolani, Carmen Borrego Castellano, Marina Tuvilla Rodríguez et Laura Pérez Prieto is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Seville, 2024.



CONTENIDO

INTRODUCTION.....	5
CONTEXTE.....	8
LES VIOLENCES SUBIES PAR LES FEMMES AU MALI	12
Impact du contexte sur la vie des femmes.....	13
Impact de la politique économique mondiale, de la déréglementation des marchés et des politiques migratoires sur les femmes.....	16
Violences subies par les femmes au Mali.....	18
Auteurs et agresseurs de violence basée sur le genre dans des contextes de mobilité	18
METODOLOGÍA.....	20
LES PROTAGONISTES	23
Introduction.....	23
Un calvaire qui a duré 10 ans	26
Mes parents ont décidé de me marier	28
Petites activités pour soutenir ma fille.....	29
J'ai perdu ma mère.....	30
Mon souhait était de devenir pompier	31
Je ne gagnais rien du tout.....	32
Je voulais être médecin.....	32
Je ne suis pas allé à l'école	34
Le mariage a eu lieu.....	35
Nous avons tous peur	36
CERCLE D'EXPÉRIENCES	37
STRATÉGIES DE SURVIE.....	44
ET PROPOSITIONS DE TRANSFORMATION.....	44
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	45
PROPOSITIONS POUR CONTINUER À SOUTENIR LES PROTAGONISTES DU PROJET ET LEUR ORGANISATION « LES ÉVEILLÉES ».....	45



INTRODUCTION

« Femmes maliennes en transit : exploration de leur agence et construction de narrations » est une étude qui rassemble les résultats obtenus dans le cadre du projet « Recherche sur les violences multiples contre les femmes dans les pays en conflit. Le cas du Mali, nouvelles propositions des acteurs de la coopération locale et andalouse » coordonné et réalisé par Mujeres en Zona de Conflicto avec le financement de l'Agence andalouse de coopération internationale pour le développement (ci-après AACID) dans le cadre de son appel à projets 2021.

Ce projet est un processus de dialogue et de plaidoyer sociopolitique développé à partir d'une perspective féministe, anticoloniale et intersectionnelle, qui cherche à refléter la situation des femmes maliennes qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines, fuyant les multiples formes de violence auxquelles elles sont soumises parce qu'elles sont des femmes. L'objectif est d'améliorer les compétences des agents de coopération andalous pour une intervention appropriée dans les contextes à risque où il existe des situations de tromperie ou d'abus principalement à des fins d'exploitation du travail, en mettant l'accent sur le travail domestique chez les jeunes femmes maliennes. Pour ce faire, nous avons étudié en profondeur les différents facteurs de risque afin de comprendre la réalité et de créer des propositions qui favorisent l'éradication de la violence multiple fondée sur le genre.

Nous soulignons l'échange de connaissances entre l'équipe de recherche des deux territoires, qui a enrichi les perspectives et les approches d'analyse de la réalité. Nous aimerions reconnaître la contribution des femmes au processus d'étude en tant que sujets de connaissance. En outre, un dialogue d'apprentissage s'est instauré entre les femmes, favorisant leur autonomisation en tant qu'agents multiplicateurs dans leur environnement immédiat. Nous pensons qu'il est nécessaire de rappeler que cette recherche a été principalement orientée vers l'éradication de la violence fondée sur le genre, le diagnostic sensible au genre et la diversité culturelle.

Cette étude est structurée en plusieurs parties. La première se concentre sur le **Contexte** malien, à partir duquel nous commençons par observer la réalité, analyser les problèmes et les réflexions menées. Ensuite, les différentes formes de violence subies par les

femmes au Mali sont abordées. La troisième partie, **Méthodologie**, traite des instruments et outils utilisés pour la collecte d'informations (analyse documentaire, entretiens semi-structurés, groupes de discussion avec des informateurs clés, ateliers de formation et construction de récits avec des femmes maliennes). La quatrième partie vise à rendre visibles les voix des femmes maliennes dans leurs récits de vie et leurs cercles d'expériences. La cinquième partie se concentre sur les stratégies de survie des femmes maliennes et les propositions de transformation. La dernière partie rassemble les conclusions de la recherche à travers les principales contributions des femmes et des différents experts sur le sujet, ainsi que des agents de coopération qui nous ont offert une vision des expériences et des perspectives des personnes et des groupes qui ont vécu diverses formes de mobilité, que ce soit en tant que migrants, réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ou d'autres acteurs impliqués dans ces processus.



CONTEXTE

Le contexte malien est caractérisé par un certain nombre de facteurs complexes qui ont contribué à l'instabilité et à la violence dans la région.

Depuis 2012, le nord du Mali est au cœur des conflits. La déclaration d'indépendance de l'Azawad le 6 avril 2012, qui concerne Tombouctou, Kidal, Gao et une partie de Mopti, a coïncidé avec un coup d'État qui a renversé le président Amadou Toumani Touré (ATT). Bien que les Touaregs et les djihadistes partagent l'objectif d'affronter l'armée malienne, leurs objectifs diffèrent : les Touaregs recherchent l'indépendance, tandis que les djihadistes veulent contrôler les entreprises de la région. Ce conflit s'est illustré à Gao, où les djihadistes ont vaincu les Touaregs, qui se sont repliés au Burkina Faso, et les djihadistes ont contrôlé la région de 2012 à 2013, déstabilisant l'ensemble du Sahel.

La situation dans le nord du Mali s'est aggravée en raison de la présence de groupes terroristes qui ont profité de la faiblesse du gouvernement central et de l'absence de contrôle de l'État dans certaines régions. Cette situation a conduit à des interventions militaires internes et externes, la France menant l'opération Barkhane et l'ONU soutenant la mission MINUSMA.

La position du peuple touareg se comprend mieux dans le contexte d'une histoire coloniale non résolue, où les Français ont laissé la minorité touarègue du nord sous le contrôle d'un sud hostile. Les Touaregs se sont sentis marginalisés à la fois par les puissances coloniales et par les États postcoloniaux, étant souvent considérés comme des étrangers dans leur propre pays et exclus des registres d'état civil et du droit de vote (Mujeres en Zona de Conflict, 2021).

Le Mali a connu plusieurs coups d'État au cours de la dernière décennie. Le plus récent a eu lieu en août 2020, lorsque le président Ibrahim Boubacar Keïta a été renversé par les militaires, qui ont mis en place un gouvernement de transition.

Après le coup d'État de 2020, un gouvernement de transition a été mis en place dans le but de rétablir l'ordre constitutionnel. Cependant, la transition a été compliquée, avec des tensions entre les autorités de transition et la communauté internationale sur la durée de la période de transition et la tenue d'élections.

L'exploitation des ressources naturelles, telles que l'or et le pétrole, joue également un rôle important dans le conflit au Mali. La concurrence pour le contrôle des ressources

naturelles que l'Europe veut exploiter intensifie les problèmes sociaux et politiques dans la région touchée, exacerbe les tensions ethniques et sociales et alimente la corruption et la violence.

La population est confrontée à de graves problèmes, notamment des déplacements massifs et des difficultés d'accès aux ressources essentielles. Les femmes ont été particulièrement touchées, subissant des déplacements, des violences sexuelles, des discriminations ethniques et sexuelles.

L'accès aux droits de l'homme et la participation aux processus politiques et décisionnels restent limités pour les femmes en raison de facteurs sociaux tels que les inégalités structurelles, les mariages précoces et la discrimination sexuelle sur le lieu de travail (Banque mondiale, 2009). L'écart entre les sexes reste énorme, dans presque tous les domaines, ce qui maintient les femmes dans une situation d'oppression (TOUNKARA, 2015), sans accès à la justice en raison des pressions sociales et de la méconnaissance de leurs droits. Les femmes n'occupent que 28% des postes dans la fonction publique, contre 72% pour les hommes, et ne représentent que 17% des employés les moins bien payés (environ 270 dollars pour les hommes et 238 dollars pour les femmes) ; dans les organes de décision, elles sont 15%, contre 85% pour le genre masculin. Les femmes continuent d'être responsables des tâches ménagères (85%), contrairement aux hommes qui jouissent d'une totale liberté. Les femmes produisent plus de 70% des revenus du ménage mais en consomment moins de 30%.

De nombreuses femmes déplacées se rendent à Bamako, la capitale, à la recherche de ressources, mais là aussi, elles sont confrontées à des pénuries. Le manque de ressources a conduit à des situations désespérées, telles que les mariages d'enfants pour survivre.

L'éducation est une priorité secondaire pour les femmes déplacées, qui cherchent d'abord de l'eau et des ressources de base. Avec un système éducatif qui ne fonctionne pas, globalisé parce qu'il ne prend pas en compte les besoins spécifiques des filles et des femmes, il n'est pas possible de les maintenir à l'école. Il n'en résulte que la perpétuation de la violence et la violation de leurs droits les plus élémentaires. Elles se retrouvent sans possibilité de réflexion et d'analyse pour prendre des décisions efficaces afin de

changer leurs conditions de vie. Une étude menée au Mali en 2018 par l'INSAT montre toutes les facettes des violences subies à différentes périodes clés de la vie des femmes. Elle conclut que « une femme malienne sur deux, âgée de 15 à 49 ans, a déjà subi des violences physiques ou sexuelles ». Le même nombre de femmes a également subi des violences émotionnelles, physiques et/ou sexuelles lors d'une rupture. Selon la même enquête, 79% des femmes et 47% des hommes estiment que la violence domestique à l'égard des femmes est normale et justifiable.

Les femmes déplacées témoignent de leurs conditions difficiles. Beaucoup finissent par se marier pour assurer leur survie. Le conflit et les déplacements se poursuivent, la situation économique étant exacerbée par les sanctions internationales qui limitent l'accès aux biens de base et aux financements.

Comme on peut le constater, la situation des femmes au Mali est influencée par de multiples facteurs, notamment les violences basées sur le genre, les discriminations sociales et économiques, ainsi que l'insécurité généralisée, qui sont des éléments clés qui façonnent leur vie. Il est essentiel de souligner le rôle actif joué par les femmes dans la défense des ressources naturelles, bien qu'elles soient victimes de violences et d'insécurité dans un contexte de concurrence pour le contrôle de ces ressources. En outre, leur participation aux mouvements et organisations sociales reflète leur volonté de s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'instabilité et de promouvoir leur autonomisation au sein de la société.

Malgré ces difficultés, de nombreuses organisations de femmes au Mali se sont efforcées d'améliorer les conditions de vie, mais les progrès ont été limités en raison de l'enracinement de la violence fondée sur le genre.

**LES VIOLENCES SUBIES
PAR LES FEMMES AU
MALI**

Impact du contexte sur la vie des femmes

L'analyse des différents acteurs impliqués dans cette recherche met en évidence la complexité des situations de violence et de vulnérabilité auxquelles sont confrontées les femmes dans des contextes tels que celui du Mali. L'accent est mis sur l'idée du **continuum de la violence**, qui suggère que la violence n'est pas un événement isolé, mais qu'elle est enracinée dans de multiples aspects de la vie des personnes et qu'elle s'étend dans le temps. Cette violence peut se manifester sous différentes formes, depuis les situations sociales et familiales jusqu'au manque de protection de la part de l'État.

Dans le cas spécifique du Mali, l'instabilité politique est évoquée en raison des coups d'État répétés depuis 2012, qui ont compromis la pacification du pays. La guerre et l'insécurité croissante aggravent encore les situations de violence.

Actuellement, le Mali et le Burkina Faso sont des États en déliquescence où règne un grand désordre. Les Français ont été chassés et les Russes ont été achetés, les mercenaires russes de Wagner¹... Il y a ensuite les agents de l'État eux-mêmes, l'armée, les Russes paramilitaires et les groupes communautaires, les nombreux groupes d'autodéfense qui sont créés, de sorte que le problème devient extrêmement compliqué et qu'en fin de compte, il y a beaucoup de petits groupes, chacun avec un petit intérêt différent, armés et utilisant cette force pour essayer de contrôler le territoire.

Participant 1 Focus group: Medicusmundi Sur

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement ont un impact significatif sur le Mali, exacerbant les migrations internes forcées. Des sécheresses plus fréquentes et plus graves réduisent la production agricole, forçant les communautés à

¹ Le groupe Wagner est une organisation paramilitaire russe qui a été impliquée dans des activités au Mali, où elle a été engagée pour fournir des services de sécurité et un soutien militaire au gouvernement malien. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de l'expansion des opérations de Wagner en Afrique, une région qui présente un intérêt stratégique croissant pour la Russie.

abandonner leurs terres à la recherche de moyens de subsistance plus durables. La désertification réduit également les terres arables, ce qui rend les moyens de subsistance agricoles encore plus difficiles.

La pénurie d'eau exacerbe la situation en affectant à la fois l'agriculture et l'accès à l'eau potable, ce qui pousse les gens à se déplacer vers des zones où les ressources sont plus abondantes. Cette concurrence pour des ressources limitées peut déclencher des conflits locaux et des tensions intercommunautaires.

En outre, la dégradation des sols et la perte de biodiversité affectent les moyens de subsistance traditionnels, obligeant les communautés à chercher de nouvelles opportunités dans d'autres régions. À cela s'ajoutent les crises sécuritaires liées aux conflits armés et l'absence de figures masculines en raison des déplacements forcés et d'autres conséquences directes.

Ce contexte affecte les femmes au Mali. Les femmes sont considérées comme le fondement de la société, ce qui fait peser sur elles une lourde responsabilité, car la culture attribue à la mère la réussite et l'échec de la progéniture. Les femmes ont moins de pouvoir et de capacité de décision en raison des structures sociales, mais elles portent le poids de la société.

Lorsqu'elles se déplacent dans le pays, c'est pour protéger leur notoriété et leur prestige. Si elles restent et sont victimes de violences sexuelles ou d'autres problèmes, la réputation des femmes maliennes est compromise.

Coordinateur pays de MZC au Mali

Des risques importants tels que la violence sexuelle et les mariages forcés les obligent à fuir leurs villages. Malgré ces défis, peu de femmes émigrent hors du pays, en particulier celles qui n'ont pas reçu d'éducation formelle, et ce sont principalement les hommes qui émigrent à la recherche de ressources économiques, car les femmes éduquées sont plus susceptibles d'émigrer, bien que l'émigration des femmes vers des pays extérieurs soit rare. Les hommes migrent principalement dans le but d'obtenir des ressources pour retourner au Mali et améliorer leur vie au pays.

L'impact du contexte malien sur la vie des femmes est profond et multiforme. Du manque de pouvoir de décision à la violence et à l'inégalité enracinées dans les structures sociales et culturelles, il existe un certain nombre de facteurs qui influencent les expériences des femmes dans ce contexte:

- **Prise de décision et autonomie :** la capacité des femmes à prendre des décisions est limitée par des normes sociales et de genre bien ancrées. Souvent, la validation des autres est nécessaire pour prendre des décisions, ce qui peut constituer une forme de violence en soi en les privant d'autonomie.

Cet exercice de l'agence est lié à la possibilité de prendre des décisions en général et d'occuper l'espace public de la route en particulier, ce qui n'est pas simple.

Professeure à l'Université Pablo de Olavide

- **Violence et traces du voyage :** au cours du voyage migratoire, les femmes sont confrontées à de multiples formes de violence et de bâillonnement. Les politiques migratoires contribuent à ce silence, perpétuant l'invisibilité et l'exclusion sociale.

Ils sont réduits au silence pendant le voyage, l'un des compagnons, l'un des guides sur la route a dit « ils n'ont rien à dire, et ils doivent se taire parce que s'ils parlent, un autre compagnon leur répondra, et s'ils parlent, ils peuvent vous tuer ».

Professeure à l'Université Pablo de Olavide

- **Rôles et inégalités de genre :** dans les contextes familiaux et communautaires, les femmes sont confrontées à des rôles secondaires qui les relèguent à des positions de servitude et d'inégalité. La migration peut être un moyen d'échapper à ces rôles et de rechercher une plus grande égalité et autonomie.
- **Survie socio-économique :** l'insécurité alimentaire et le manque de ressources économiques sont les principales raisons de la migration des femmes. Le rôle des pourvoyeurs absents ou inactifs contribue également à cette situation.
- **Facteurs culturels et pratiques traditionnelles :** des pratiques telles que les mutilations génitales féminines, les mariages forcés et les normes discriminatoires en matière de genre font partie des défis culturels auxquels sont

confrontées les femmes au Mali et constituent des motifs de migration à la recherche de sécurité.

- Exploitation et traite : la vulnérabilité des femmes à l'exploitation et à la traite est exacerbée par l'inégalité de genre, la pauvreté et les pratiques culturelles discriminatoires. La migration peut être perçue comme un moyen d'échapper à ces situations, mais elle peut aussi les exposer à un risque accru d'exploitation.

Si nous avons réussi quelque chose en désignant des termes tels que la traite des êtres humains ou l'exploitation, c'est bien de briser la normalisation d'un système social d'esclavage, mais il existe certains contextes dans lesquels on ne peut même pas remettre en question le fait qu'il s'agit d'esclavage, de sorte qu'il est normalisé, étendu, et même encouragé : « il y a une fille qui est toujours dans la rue pour voir si quelqu'un va la prendre ».

Professeure à l'Université Pablo de Olavide

Impact de la politique économique mondiale, de la déréglementation des marchés et des politiques migratoires sur les femmes

Les mouvements migratoires du Sud vers le Nord sont profondément influencés par les relations coloniales et néocoloniales qui persistent encore aujourd'hui. Par exemple, au Nigeria, la pêche de subsistance est menacée par l'activité des grands navires européens. Au Mali et au Sahel, l'extraction de minerais précieux est souhaitée par des puissances étrangères, comme en témoignent les troupes françaises présentes dans la région depuis de nombreuses années. Cette présence internationale, outre l'exploitation des ressources économiques, perpétue les inégalités économiques et la dette extérieure.

Les politiques migratoires ont un impact économique important. De nombreuses personnes s'endettent pour financer leur voyage, ce qui rend leur retour insoutenable,

même si elles connaissent les conditions difficiles auxquelles elles seront confrontées dans leur pays de destination.

La question des politiques migratoires est complexe et nous invite à examiner de près la manière dont les lois et les développements institutionnels sont mis en œuvre. Un exemple proche est celui de la loi anti-traite au Maroc, dont la mise en œuvre et l'affectation des ressources contrastent fortement avec la situation en Espagne. Au Maroc, malgré l'existence de lois anti-traite, la mise en œuvre effective et l'allocation de ressources adéquates pour lutter contre la traite peuvent être limitées. Cela peut être dû à divers facteurs, tels que le manque de capacité institutionnelle, la corruption ou la priorité accordée à d'autres problèmes sociaux et économiques dans le pays. Nous devons devenir des sociétés véritablement fondées sur les droits, mais nous devons nous demander qui est laissé de côté dans ce processus.

Les femmes migrantes, qui occupent l'espace public le long des routes migratoires, défient les politiques nationales et se heurtent à un système soutenu par une structure de soins exploitée et précaire. Comment les États peuvent-ils garantir pleinement les droits de ces femmes qui travaillent dans l'illégalité ? Au Mali, par exemple, les femmes couvrent les besoins de base tels que la création de ménages ou l'agriculture, mais sont souvent soumises à des conditions d'exploitation. Nous sommes dans une lutte constante entre les droits de l'État et les droits fondamentaux des individus, et ces derniers sont parfois compromis, même avec les meilleures intentions du monde.

Il est difficile de trouver des exemples concrets de politiques réussies en raison des intérêts économiques en jeu. Malgré les efforts déployés par les professionnels pour élaborer des lois sur les questions de migration et de travail, ces propositions ne se concrétisent souvent pas par crainte d'affecter les intérêts économiques. Même dans les gouvernements progressistes, comme celui de l'Espagne, les politiques migratoires ne progressent pas et des pratiques inhumaines telles que les retours forcés se perpétuent. La construction d'itinéraires de transit sûrs, comme au Mexique, est une possibilité, mais elle nécessite un véritable engagement de la part des États pour garantir les droits et la sécurité des migrants.

Violences subies par les femmes au Mali

La violence contre les femmes est courante au Mali, dans un environnement culturel et social traditionnel dominé par les hommes, essentiellement agricole et rural. L'accès à l'éducation est limité pour les femmes et, lorsqu'il existe, les hommes sont prioritaires. Les femmes sont perçues comme moins éduquées et moins responsables. Cette situation est exacerbée par des pratiques bien ancrées telles que les mariages précoces, le lévirat², les échanges entre familles et les mutilations génitales féminines. Contrairement à d'autres pays africains, le Mali ne dispose pas d'une législation claire pour lutter contre ces pratiques.

Au Mali, les femmes sont confrontées à une série de violences enracinées dans les pratiques traditionnelles et religieuses, telles que le mariage précoce forcé, la bastonnade et d'autres formes de discrimination fondée sur le genre. Cette situation d'inégalité se reflète dès l'enfance, où les filles sont retirées de l'école pour aider à la maison ou sont vendues à un âge précoce pour payer une dot. Dans une structure patriarcale, les femmes luttent pour survivre et se soutenir mutuellement. Les déplacements, en particulier dans le contexte d'un conflit, exposent les femmes à un risque accru de violence sexuelle, tandis que le manque d'initiative pour migrer peut-être dû à l'oppression perçue et au manque d'opportunités. La vulnérabilité des femmes, en particulier dans les situations de conflit, est nettement plus grande que celle des hommes, car la violence sexuelle est utilisée comme arme de guerre.

Auteurs et agresseurs de violence basée sur le genre dans des contextes de mobilité

La mobilité interne implique l'absence de l'État en tant que protecteur des droits fondamentaux, ce qui constitue un motif de départ en raison de l'absence de garanties fondamentales, y compris la protection contre la violence de l'État.

² La loi du lévirat ou simplement le lévirat est un type de mariage dans lequel une femme veuve qui n'a pas eu d'enfants doit épouser l'un des frères de son mari décédé.

Non seulement des garanties de protection, mais aussi des garanties de non-violence, que l'État lui-même n'est pas un État qui commet des actes de violence ou qui coopère avec des structures qui commettent des actes de violence.

Professeure à l'Université Pablo de Olavide

Dans des pays comme le Mali, où les acteurs violents sont multiples, le rôle du personnel en uniforme, qui peut jouer divers rôles en tant que paramilitaires, représentants du gouvernement ou promoteurs de la violence politique, est remis en question.

Le viol collectif a été commis par des hommes en uniforme, j'ai été chassée de chez moi par un groupe d'hommes en uniforme, et ces hommes jouent les différents rôles du paramilitarisme, de l'institution gouvernementale propre à l'armée, des nouvelles propositions politiques qui aspirent à prendre le pouvoir par la violence, etc.

Femme malienne

L'absence d'État devient un acteur de la violence en ne protégeant pas ses citoyens et les personnes qui transitent sur son territoire, en l'occurrence les femmes, ce qui est un droit fondamental. La responsabilité des États devrait être de garantir la protection des personnes qui transitent par leurs frontières, mais cette responsabilité est éclipsée par les intérêts des États en matière de contrôle des migrations. Les États privilégient leurs frontières à la protection des personnes en transit, voire externalisent la gestion des migrations vers des pays tiers, sans garantir les droits fondamentaux. Cela implique une responsabilité partagée entre les États d'origine, de transit et de destination, qui se confond avec les intérêts socio-économiques mondiaux. Les corps précaires qui n'atteignent pas les destinations souhaitées deviennent des victimes de la nécropolitique et de la consommation de la vie, perpétuant l'exploitation et la souffrance des migrants.



METODOLOGÍA

La méthodologie et les instruments proposés sont adaptés aux objectifs poursuivis et visent à se concentrer sur les expériences des participants, en accordant une attention particulière aux besoins et aux sensibilités maliennes. Le travail a été encadré dans le cadre de la recherche qualitative. En ce sens, nous sommes partis d'une double approche méthodologique :

- **Ethnographique**, car ce qui nous intéresse c'est d'analyser le phénomène du point de vue des personnes qui en ont fait l'expérience. Pour ce faire, nous nous concentrons sur les espaces des territoires fondamentaux du déplacement, qui constituent l'axe central du projet : les zones rurales du Mali en tant que points précédant le déplacement et Bamako en tant que point central d'arrivée et de transit. Dans ce sens, le travail du chercheur local avec le médiateur a été d'une grande importance.

La perspective ethnographique féministe axée sur les expériences des femmes en mobilité, en particulier dans le contexte de la migration africaine, souligne l'importance de dépasser les espaces de privilèges narratifs et de faciliter la construction de contre-témoignages dans des contextes d'exclusion et d'exploitation. En outre, elle met en évidence le rôle crucial des soins interrelationnels et des soins aux personnes dépendantes, ainsi que la valorisation des narratives des femmes migrantes en tant que source fondamentale de connaissances.

On y souligne la nécessité d'accompagner les processus de construction des récits de vie des femmes, en particulier dans les situations de vulnérabilité telles que la traite des êtres humains. Il reconnaît également la variabilité des profils migratoires, influencés par l'instabilité politique et économique dans les pays d'origine.

En outre, on souligne l'importance d'intégrer une approche de genre dans l'analyse des migrations africaines, en reconnaissant les expériences différenciées des femmes marquées par des logiques capitalistes, racistes, coloniales et patriarcales. On souligne la nécessité d'équilibrer ces expériences dans l'analyse afin d'aborder de manière adéquate les inégalités et la violence spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes migrantes.

- **Narratif/biographique,** Nous considérons leurs narratives de vie comme une connaissance et une sagesse fondamentales pour analyser le phénomène à partir de la voix des protagonistes. Avec l'objectif clair d'éviter la revictimisation que ce processus peut impliquer, la proposition se concentre sur la production de narrations et d'histoires de vie.

En réponse aux approches décrites ci-dessus, les principales techniques de recherche ont été les suivantes:

- a) Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés (des entretiens avec des experts du domaine académique ou des professionnels d'organisations sociales)
- b) Groupes de discussion avec des informateurs pertinents: 2 groupes de discussion, 1 en Andalousie et 1 au Mali avec la participation du personnel technique travaillant avec la population migrante sur le territoire, en particulier avec les femmes.
- c) Formation interne de l'équipe du projet: échange de connaissances, de matériel, dialogue entre les équipes de travail de deux territoires (Espagne et Mali).
- d) d) Processus de formation/construction de la narration (10 femmes maliennes): un processus de formation en 5 sessions au cours duquel des sujets liés à la violence, à la migration, aux situations de conflit, aux déplacements internes, etc. ont été abordés. Nous avons appelé ce processus « cercles d'expériences ».



LES PROTAGONISTES

Les femmes migrantes ne sont pas de simples victimes, mais des agents actifs qui défient les structures de pouvoir en se rendant physiquement et narrativement présentes dans les espaces qu'elles traversent. Leur résistance contre ceux qui cherchent à les réduire au silence et à les marginaliser est évidente lorsqu'elles occupent physiquement et symboliquement les lieux qu'elles traversent, défiant les frontières imposées et revendiquant leur droit à la mobilité et à la participation à la vie publique. En outre, en partageant leurs histoires, ils ne se contentent pas de documenter leurs expériences, mais remettent également en question les discours hégémoniques qui les décrivent comme des victimes passives. Leurs récits sont des formes de résistance, de transformation et d'autonomisation qui inspirent d'autres femmes à se réapproprier leur propre voix et à aller de l'avant.

Les histoires de vie des femmes maliennes sont essentielles à la création de connaissances en raison de leur diversité culturelle, de leur résilience et de leur résistance à des défis tels que la pauvreté et la discrimination de genre. **Ces femmes sont les gardiennes des connaissances traditionnelles et représentent l'activisme et l'autonomisation**, offrant des leçons précieuses sur les **stratégies de changement social** et les perspectives locales. Leur histoire permet de mieux comprendre le contexte social et culturel du Mali et contribue de manière significative au savoir humain.

Leurs histoires remettent non seulement en question les discours dominants, mais elles jettent également des ponts entre différents territoires et communautés, en favorisant le dialogue collectif et une large solidarité.

La construction du récit face à la mutilation des droits fondamentaux et stratégiques des personnes, tels que la mobilité et la narration, provoque ce que nous appelons le « silence corporel » et le « silence narratif ». Ils placent le corps dans le voyage, dans nos sociétés et dans les récits qui relient les territoires. Une fois désagrégées, les sociétés construisent un dialogue collectif qui devient un processus de transformation, même s'il est parfois rendu invisible par l'histoire hégémonique.

Nous plaçons ce récit au centre non seulement parce qu'il fait partie de notre méthodologie de collecte de stratégies pour les processus de changement en faveur d'une justice égalitaire, mais aussi parce que ce sont ces chaînes de soins, cette

citoyenneté élargie qui, dans le cas de la migration, passe de l'origine au voyage et à la destination, qui promeuvent les processus de transformation.

De même, leur capacité à construire des réseaux de soutien et de solidarité, qui dépassent les frontières nationales et culturelles, est une forme de résilience collective qui défie la logique de l'individualisme. Ces réseaux partagent des ressources, des connaissances et des expériences, créant ainsi une communauté qui se soutient mutuellement dans l'adversité. Les femmes migrantes ne se contentent pas d'ouvrir la voie aux autres, elles alertent et soutiennent également ceux qui les suivent dans leur périple.

Illustration 1 : Femmes maliennes participant au projet



Source : Élaboration propre

Un calvaire qui a duré 10 ans

Safiatou TRAORE

Je suis Safiatou TRAORE, j'ai environ 30 ans, mariée depuis 10 ans. J'ai 4 enfants dont 2 filles et deux garçons. Mes deux premiers enfants (une fille qui est le premier né) et son frère ont déjà l'âge de fréquenter. Mais ce n'est pas le cas, à cause de ma situation financière. Je suis née à Néguela (un village de la 2ème région administrative du Mali), j'ai grandi avec ma grande sœur à Bamako parce que la maman était mal traitée au village suite au décès prématuré de notre père. Mon mariage fait suite à la volonté du grand frère de mon mari qui travaillait dans notre village. En effet, il m'a vu lors d'une de mes visites à la famille. Sans me demander, les hommes des deux parties ont organisé les cérémonies. Après la célébration du mariage, j'ai séjourné dans le village de mon mari, à son absence mais à côté de sa mère, dans leur grande famille. J'ai eu toutes les peines du monde à m'adapter car il fallait vivre comme les autres femmes qui étaient habituées à cultiver, à couper du bois de chauffe et à faire face aux tâches ménagères, au regard des normes du village.

Suite à la mésentente entre les femmes du foyer (cohabitation de plusieurs ménages), ma belle-mère m'a demandé de rejoindre mon mari à Bamako ; ce qui ne fut que le début d'un calvaire qui dure jusqu'à présent. Durant les 10 ans de mariage, il n'a fait que disparaître et réapparaître quand il veut, chaque fois sans me dire où il va et quand il retourne.

La femme ne décidant rien, il m'avait envoyé un moment auprès de sa mère pour entretenir cette dernière. A mon retour de ce voyage, j'ai trouvé qu'il avait déménagé du local où je l'ai laissé. Donc j'ai passé deux nuits sous la véranda, avant que les voisins parviennent à le joindre car il ne décrochait pas mes appels. J'ai supporté les moqueries et le regard des autres locataires car elles se répétaient que j'ai été abandonnée par mon mari. Je suis à ma propre charge, avec ce que je gagne en faisant la lessive. Après un remariage, il y a trois ans, il est à nouveau parti et 6 mois après le propriétaire de la maison, où il m'a laissé est venu me mettre à la porte avec mes enfants parce que mon mari avait libéré le local. Présentement, je suis dans une maison en chantier, sans porte, sans eau, ni électricité.

J'ai informé mes parents de mon intention de divorcer, ce qui n'a pas été accepté. Ma mère m'a fait comprendre que mon retour dans la famille paternelle est une honte pour elle et que cela va compliquer d'avantage sa situation. Dans ces conditions, je continue à vivre à Bamako.



Mes parents ont décidé de me marier

AWA TRAORE

Mon nom est Awa TRAORE. J'ai fréquenté jusqu'en 8ème mais malheureusement j'ai été obligée d'abandonner à cause de mon mariage. Dans notre famille ce sont les garçons qui sont prioritaires pour la formation et eux seuls ont la chance de poursuivre et d'obtenir leur diplôme. J'ai 23 ans et mariée depuis 6 ans avec un enfant. Mon entrée en union a été décidée par mes parents sans mon consentement car je voulais continuer mes études. Présentement, je suis femme au foyer, alors que je voulais devenir docteur (médecine) ou enseignant d'un certain niveau. Je suis sans revenu car je ne mène aucune activité génératrice de revenus. Je suis du même village que mon mari, je souffre maintenant d'un rapport difficile avec ma belle- mère qui est d'ailleurs à l'origine de mon mariage. Elle n'apprécie pas les visites que mes parents effectuent même en cas de maladie. Cette situation est injuste pour moi car je viens d'une grande famille. Quand je tombe malade, elle me traite de malade imaginaire qui ne veut pas seulement faire le ménage. Pour échapper à ces épreuves, j'avais fait un abandon de foyer que mes parents n'ont pas apprécié. Après une réunion de familles, il a été décidé que je rejoigne mon époux à Bamako. Suite à cette décision, ma belle-mère m'a fait une mise en garde et m'interdit de mettre pied chez elle. Je ne peux rien recevoir de mon mari qui est qualifié de traite par ses frères d'autant plus qu'il ne suive pas les conseils de sa mère. Dans notre tradition, toute la famille doit se retrouver afin de célébrer les différentes fêtes ensemble mais j'ai toujours peur quand le moment de partir arrive. Mais je n'ai pas de choix car je dois honorer mon mari. Personnellement, je ne suis plus pour ce mariage mais les autres parents y tiennent et mon avis ne compte pas. Ce qui m'étonne est qu'elle est l'initiatrice de cette union et après toutes les tentatives de réconciliation, elle me répète fréquemment qu'elle va me rendre la vie difficile, sans raison valable et parce que je n'ai où aller.

Petites activités pour soutenir ma fille

Fatoumata Bintou BAH

Je suis Fatoumata Bintou BAH. Mes parents originels ont quitté le Sénégal mais depuis deux générations nous sommes installés au Mali. J'ai 25 ans et suis remariée. Mon premier mariage date de 2013 alors que j'avais 15 ans. Je faisais la 9ème quand mon père a décidé de me marier à un malien, installé au Mozambique. Il ne le connaissait pas et ils ne s'étaient jamais vus. Je n'ai pas été informée de cette décision et ma mère non plus. Mes parents ont divorcé depuis mon enfance, donc j'ai été élevée auprès des autres. Au paravent, je ne connaissais pas mon mari et ce n'est qu'après qu'il m'ait acheté un téléphone qu'on a commencé à se parler. De tous les parents de mon mari, je ne connais qu'un seul de ses frères qui était en location dans notre quartier (Banankabougou). Durant mon séjour au Mozambique, j'ai eu une fille qui a 8 ans mais qui n'a pas été reconnue par son père.

Par ailleurs, mon mariage a duré un mois (mars-avril de l'année 2013). Pendant ce laps de temps, il m'a frappé deux fois et m'obligeais chaque fois à coucher avec lui. Fatiguée, j'ai abandonné son domicile pour les services d'immigration qui lui ont obligé d'organiser mon retour au pays. Comme seule explication à mes parents, il a dit que je ne suis pas le genre de femme qu'il voulait avoir. Depuis mon retour, nous n'avons pas communiqué et je vis avec ma fille qu'il n'a pas reconnue alors que j'étais vierge quand je me mariais. Je me suis engagée dans une nouvelle union. Ma fille vit avec une de mes tantes. Ce nouveau mari subvient à mes dépenses mais ne donne rien à ma fille. Je suis obligée de mener de petites activités pour entretenir ma fille ; ce qui constitue de nouvelles difficultés pour moi.



J'ai perdu ma mère

Assétou DOMOGO

Je suis bozo, une ethnie au Mali qui passe une bonne partie de l'année sur les cours d'eau puis que leur activité principale est la pêche. J'ai environ 65 ans et j'ai connu les épreuves de la vie très tôt car j'ai perdu ma mère depuis à bas âge. Mes premières économies remontent à mes 10 ans environ du fait que je n'avais pas de choix. Après le remariage de mon père, mes problèmes se sont empirés. Je me suis focalisée sur la famille de ma défunte mère mais face à l'insuffisance de revenus, mes oncles ne pouvaient pas faire grands choses pour moi. Alors j'ai décidé de commencer des activités de vente qui m'ont permis de constituer mon trousseau de mariage, à mes 17 ans. A cet âge, j'ai été proposée à mon cousin sans qu'on me demande mon avis. Cette pratique est courante dans mon village parce que les filles doivent tout simplement obéir aux parents. Heureusement, j'ai vécu de bons moments dans mon foyer, mon mari était compréhensif. Il m'autorisait à voyager, dans le cadre de mes activités afin que je puisse faire face à mes dépenses. Quand il est décédé en 2002, je suis retournée dans ma famille paternelle, jusqu'à l'éclatement du conflit qui m'a obligé à venir à Bamako, vers 2015. Au départ, j'étais chez ma sœur mais cette cohabitation n'a pas duré. Maintenant, Je suis en location, dans une deux chambres avec tous mes enfants dont un déjà marié. En tout, j'ai fait 7 maternités et parmi mes enfants 4 sont décédés avant leur premier anniversaire. Dans nos villages, nous souffrons de la mauvaise qualité des soins sanitaires ou même de l'absence de centre de santé. Vivre à Bamako n'est pas facile. Je fais des tresses et aide les familles pendant les cérémonies en faisant le ménage. Les enfants se débrouillent avec des travaux journaliers afin qu'on puisse joindre les deux bouts.



Mon souhait était de devenir pompier

Ramata SANOGO

J'ai 25 ans, je viens de Napagala, Sikasso, 3ème région administrative du Mali. Actuellement, je suis à Bamako, la capitale, à cause des problèmes que j'ai vécus au village. J'ai commencé à travailler très tôt (vers mes 10 ans). Avec une connaissance qui avait rendu visite à ses parents au village, je me suis rendue à Sikasso. Dans cette localité, je n'ai rien gagné car mes employeurs ne m'ont rien payé. Mon arrivée à Bamako est liée au déménagement de celui chez qui je travaillais. Il fait office de parents pour moi. Je ne suis plus aide familiale chez lui mais il continue de m'héberger. Je suis actuellement agent de nettoyage. Je suis toujours célibataire parce que j'ai refusé d'épouser un inconnu que les parents du village m'ont proposé. Je suis séparée de ma mère qui est en Côte d'Ivoire avec mes autres frères, mon père est décédé. J'ai toujours voulu étudié mais malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion. Mon souhait était de devenir Sapeur-pompier.



Je ne gagnais rien du tout

Fatoumata TOURE

Je viens de Boss, région de Tombouctou, je suis en abandon de famille conjugale parce que chassée par mon mari. J'ai 3 garçons que j'ai confiés à mon frère, au village, en venant à Bamako. Il a pris cette décision quand je lui ai demandé de me payer. Nous avions une entreprise familiale mais je ne gagnais rien. Toutes les ressources générées sont au mari et j'avais du mal à assurer mes dépenses. Dans notre village, la femme doit rester derrière son mari, même si elle souffre. J'ai compris qu'il est possible de vivre en traçant son propre chemin ; ce qui est mieux pour les femmes. Avec la formation reçue, j'envisage de mettre sur place un groupement de femmes avec les expériences cumulées. Cette dynamique est enclenchée dans la mesure où j'ai déjà investi une partie de l'argent du projet dans l'élevage de mouton.



Je voulais être médecin

Rokia SANGARE

Je viens de N'Golobougou, Doïla, Koulikoro (3ème région administrative). J'ai 18 ans, j'occupe le 5ème rang de naissance sur 12 enfants. Je suis célibataire sans enfant. J'ai fréquenté jusqu'en classe de 5ème année, école fondamentale. L'impossibilité de mes parents à supporter les charges scolaires est la cause de mon abandon. Sinon je voulais devenir médecin. Actuellement je suis aide-ménagère et je vends de l'eau classée pour ma patronne qui me paye à 10000 FCFA par moi. J'ai fui mon village afin d'échapper à mon père qui avait pris la décision de me faire du mal parce que j'ai refusé un mariage qu'il a arrangé. L'homme est d'un certain âge et il a déjà une première épouse. Actuellement, j'ai rompu avec le village (depuis un an). Aussi, je suis décidée à continuer ainsi, tant qu'il ne renoncera pas à cette union que je déteste avec la dernière énergie. En plus, j'ai remarqué de l'injustice dans tout ce mon père fait. S'il s'agit des enfants de ma mère, son épouse mal aimée, il n'est jamais d'accord avec les positions des enfants, alors que pour ses autres progénitures, il ne s'oppose pas à leur volonté ; cela est révoltant pour moi. Mon père est très remonté contre moi car l'acte que j'ai posé est une humiliation pour lui. J'avais conclu un projet de mariage avec un jeune qui était aussi d'accord. Mais mon père ne fait qu'à sa tête.



Je ne suis pas allé à l'école

Ikinahité MAIGA

J'ai environ 50 ans, j'ai fait 8 maternités et 2 enfants sont décédés pour raison de maladie. Je viens de la localité de Diré, 5ème région administrative du Mali. Je n'ai pas fréquenté car les parents ne jugeaient pas important de nous inscrire. Tout notre devoir était de faire face aux tâches ménagères. Je me suis mariée deux fois, mais même actuellement je vis seule avec mon benjamin. Mon premier mariage a eu lieu quand j'avais 15 ans, c'était une décision parentale. A cause des maltraitances, j'ai fini par abandonner après l'échec de la médiation de l'imam du village. En 10 ans de vie commune avec mon premier mari, j'ai eu 4 enfants qui ont tous fondé leur propre foyer, maintenant. Il n'y a pas de lien fort entre nous car quand je quittais leur père, ils étaient encore enfants. Donc c'est leur tante paternelle qui les a encadrés. Mon deuxième mariage est une initiative personnelle. Nous nous sommes rencontrés à Bamako (la capitale du Mali). J'étais sa deuxième épouse mais je n'ai pas trouvé la première avec lui. Depuis au tout début de notre union, les problèmes ont commencé. Il découche à sa guise et revient quand il veut. Cela fait trois qu'il est parti de la maison, alors qu'on nous sommes tous logés dans le même quartier. J'ai eu 4 enfants avec lui. Les deux premiers sont décédés des suites de paludisme. La fille que j'ai eu avec lui est mariée au village et le tout dernier a réussi au Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF), cette année (session de 2022). Actuellement, je ne cherche qu'à aller de l'avant par l'entremise du travail. J'exerce un petit commerce de galettes qui n'arrive pas à supporter mes charges. Je reste optimiste surtout que j'ai compris qu'il est possible de réussir sa vie.



Le mariage a eu lieu

Awa FOFANA

Je suis Awa FOFANA, j'ai 20 ans et originaire de Séféto (région de Kayes). Je suis mariée depuis 5ans. J'ai une fille avec qui je vis en location, dans le quartier de Kalanban-coura, à Bamako. J'ai perdu mon père à l'âge de 3 ans et je n'ai pas été scolarisée. Après la perte de mon père, ses frères ont décidé de me séparer de ma mère. Donc j'ai été confiée à d'autres parents, loin de ma mère qui est restée au village. La mésentente entre les différents frères de mon père a impacté négativement sur ma vie. A 18 ans, mes oncles ont décidé de me donner en mariage à un homme que je n'aimais pas car j'avais d'autres ambitions. Mais malgré mon refus, le mariage a été célébré. Dans notre village, l'avis de la femme n'est pas pris en compte pour son mariage. Ce qui fait que l'expression « mariage forcée » n'existe pas pour nos parents au village. Les hommes seuls décident des unions célébrées, sans considérer la position de la future mariée ou de celle de sa mère. Après le mariage, j'ai habité dans la grande famille de mon mari (une famille élargie), lui-même étant parti en migration quelque temps après la célébration du mariage. L'ampleur des problèmes a fait qu'il m'a mis en location ailleurs. Mais actuellement, je suis sans revenus car en chômage technique. Cette situation fait suite au marasme économique que connaît le Mali à cause du conflit, de la suspension des aides extérieures, des effets de la concurrence déloyale. Suite à la décision de remariage de mon mari, il m'a informé que désormais je dois me débrouiller à faire face à mes dépenses³.

³ En raison d'une décision conjugale, Awa a été contrainte de déménager dans le village et a abandonné le projet.

Nous avons tous peur

Bintou BANGAYE

Je viens de Douentza, village de Ngouma (région de Mopti), une localité que je n'ai jamais quittée n'eut été la crise sécuritaire, éclatée en 2012, au Mali. J'ai environ 70 ans et vit actuellement à Yirimadio (Bamako) avec 5 petits-fils (4 filles et 1 garçon). Quand le conflit a éclaté, mon mari, déjà malade est finalement décédé. Nous avons tous peur. Le conflit m'a fait perdre ma famille. J'ai perdu mes deux premiers garçons, tués par les djihadistes, une de mes filles est décédée en couche car elle n'a pas pu être acheminée vers un centre hospitalier quand le travail a commencé, la sœur de cette dernière a aussi perdu la vie à cause des palpitations. Je n'ai aucune nouvelle de mon dernier fils qui a disparu bien avant que je ne quitte le village. Je ne sais pas s'il vit encore. J'occupe une maison en chantier qui est fréquemment inondée par les eaux de ruissellement. Présentement, la plus âgée des petites filles s'est mariée ; ce qui m'a soulagé un peu. Je vis actuellement avec beaucoup de difficultés financières, alors qu'au village, j'avais beaucoup d'animaux (bœufs, moutons, chèvres et même de la volaille). En cas de problème, j'avais toujours de quoi faire face. A Bamako et avec mon âge, je ne plus comment faire.



CERCLE D'EXPÉRIENCES

Les sessions du cercle d'expériences ont révélé les dures réalités auxquelles sont confrontées les femmes dans diverses régions du pays. Lors de la première session, **les conditions de vie des femmes dans leur entourage d'origine** ont été discutées. Le choix de ce thème visait à comprendre les réalités quotidiennes des femmes dans le pays, compte tenu de la diversité des localités d'origine des participantes. Il est apparu que les femmes sont aussi impliquées dans la production que les hommes dans tous les villages touchés par le conflit. Outre le travail dans les champs collectifs, elles possèdent leurs propres parcelles de terre pour leurs besoins et ceux de leurs enfants. Leurs revenus couvrent les frais, les hommes ne fournissant que la nourriture. Parfois, elles reçoivent une partie de la récolte en guise de récompense. Cependant, les femmes ne sont souvent pas impliquées dans la prise de décision et ne sont informées que des décisions prises par les hommes, cette pratique variant d'une région à l'autre. Malgré leur rôle important, les femmes doivent accepter les décisions des hommes et on tente de leur imposer le silence dans les mariages, le comportement de leurs maris, et elles ne reçoivent même pas d'héritage à leur mort. Les hommes peuvent s'approprier les richesses produites par leurs femmes sans compensation. Toutefois, de nombreuses filles commencent à contester sans crainte les décisions familiales.

Lors de la deuxième session, **les femmes ont parlé de la connaissance et de la perception qu'ont les participantes des termes clés du projet**. Les femmes ont unanimement compris qu'au-delà de leur souffrance, elles développent des stratégies pour améliorer leurs conditions de vie, les valoriser et les reconnaître comme des stratégies de transformation. Elles ont reconnu que cela n'est possible que si elles deviennent économiquement indépendantes. Il ne sert donc à rien de se lamenter sur leur sort, l'important est d'évoluer. Ils ont découvert que ce changement indispensable ne peut se faire qu'à travers des activités génératrices de revenus. En un mot, devenir des acteurs du changement.

La troisième session était consacrée à la discussion sur **les activités actuelles des femmes : conditions de départ, méthodes de financement, difficultés de mise en œuvre, solutions et projets futurs** où les diverses activités entreprises par les femmes pour générer des revenus et aider leurs familles à faire face aux dépenses, malgré les difficultés, ont été mises en relief. Ces activités comprennent la blanchisserie, le

nettoyage, l'assistance aux cérémonies, la coiffure et la vente de bonbons. Elles sont confrontées à des difficultés telles que les mauvaises ventes, les pertes d'activité, les maladies et les risques liés aux produits chimiques. Malgré la précarité, elles continuent avec détermination à prendre soin d'elles-mêmes et à aider leurs familles, estimant qu'il serait pire de ne rien faire.

La quatrième session a été marquée par le **témoignage inspirant de la médiatrice Aïssata Mahamane Touré**, qui a surmonté des difficultés personnelles pour devenir un entrepreneuse prospère et une défenseuse des droits de la femme.

En ce qui concerne le cinquième échange, les discussions ont porté sur le projet comportemental futur des femmes à la lumière des connaissances acquises. L'objectif était d'identifier les changements observés chez les femmes selon leur propre analyse et de discuter des nouvelles orientations qu'elles souhaitent prendre dans leur vie, dans un esprit de solidarité et d'autonomisation. Plusieurs ont exprimé leur désir d'aider d'autres femmes et d'être des agents de changement dans leur communauté.



Source : Élaboration propre, 2022.

« Tout mon problème a commencé quand j'ai décidé de travailler avec lui. Il a considéré cette option comme un contrôle de ma part car il est très riche mais n'entretient personne : ni moi, ni ses enfants » Fatouma Toure.

« Quand mon mari m'a renvoyé de chez lui, j'ai improvisé la vente de galettes qui sont prisées au Mali, actuellement je m'en sors très bien avec les bénéfices que je réalise. J'assure les frais de formation de mon enfant qui a même reçu à son examen, cette année » Ikinahitere.

« Au regard des difficultés, j'ai compris que je suis condamnée à travailler, donc j'ai quitté le village pour Sikasso puis Bamako, étant très jeune » (Ramata).

« Le malheur est de rester à la maison. Malgré les maigres revenus, il faut continuer à se battre. L'épargner est obligatoire car cela est prévoyant » (Assétou).

« Je continue avec la vente de galettes avant de trouver mieux » (Ikina).

« Je suis présentement à Bamako, mais j'ai initié au village un nouvel élevage avec une partie de l'argent qui m'a été verser par le projet. J'ai fait cela car c'est ce que je maîtrise comme activité » (Fatouma).

« Je pensais que j'étais seule dans mes difficultés. Mais j'ai su qu'à travers des échanges quelqu'un peut être mis à l'aise et j'aimerais déjà aider les autres à accéder à cela. Je vais devenir une lumière pour d'autres femmes en difficulté que je rencontrerais. Seul l'argent avait de la valeur pour moi, alors qu'il n'est pas l'essentiel » (Safi TRAORE).

« Nous envisageons de rester ensemble afin d'entreprendre. Enfin, la formation reçue m'a permis de changer car avant je ne pouvais pas débattre avec quelqu'un sans pleurer. Actuellement, je suis joyeuse et les voisins se demandent ce qui s'est passé dans ma vie. Je suis en paix, et j'ai maintenant les clés de l'organisation future de ma vie. » (Rokia).

« Je peux devenir un agent de changement car je me conseille moi-même » (Ramata)

« Je ne suis pas seule à souffrir, d'autres ont plus de problèmes, mais elles sont heureuses. C'est pourquoi, je dis que c'est possible d'autant plus que je suis plus jeunes (25 ans). J'arrive à me maîtriser devant des situations difficiles et peux même trouver des solutions. Je vais m'inscrire à l'école afin de devenir un agent de pompier, métier que j'adore depuis mon enfance. Les conversations sont un espace d'échange. Les échanges m'ont permis de vider mon sac et de ne plus pensée continuellement. Je peux dire que mon travail d'agent a commencé. J'ai conseillé une voisine qui ne savait plus comment faire à cause de l'importance de ses problèmes. Je trouve qu'on doit rester positif même si on souffre » (Awa FOFANA).

« Le projet m'a fait comprendre qu'on peut toujours faire quelque chose, je m'engage à aider toutes à côté de moi » (Assétou DOMOGO).

« Le projet m'a permis de me ressaisir. Je ferais tout pour être autonome et informer d'autres femmes de la possibilité de changer sa vie » (Awa TRAORE).

« J'ai surtout constaté une construction mentale personnelle à travers les débats. Mon objectif est la promotion sociale. Je me propose d'être formatrice pour les jeunes femmes. Tout n'est pas argent, les échanges m'ont façonnée et je vise loin maintenant. » (IKINAHITÉ)

« J'ai été affranchie, toutes mes peines se sont transformées, j'ai un grand esprit, maintenant. J'ai hâte de retourner au village afin d'informer les autres femmes, dans le but d'un changement. Ce que j'ai enduré est moins que la souffrance de certaines femmes dans mon village. J'ai compris qu'une femme peut entreprendre et tirer profit de son effort » (Fatoumata)

« Je suis maintenant à l'aise et me sens capable de conseiller d'autres femmes car je peux m'exprimer en masse, sans hésitation » (Bintou).

**STRATÉGIES DE
SURVIE
ET PROPOSITIONS
DE
TRANSFORMATION**

Les éveillées



Les stratégies de survie et les propositions de transformation des femmes maliennes confrontées à de multiples formes de violence sont intrinsèquement liées à la mobilité et à la migration en tant qu'actes de résistance aux conditions oppressives dans leurs lieux d'origine. Cette mobilité des zones rurales vers les zones urbaines devient une stratégie pour faire face à la violence et rechercher une vie meilleure, bien qu'elle s'accompagne de nouveaux défis et risques dans les contextes de transit et de destination.

Nous considérons la mobilité interne comme un acte de résistance, car elle est souvent motivée par des situations d'oppression liées au genre dans les lieux d'origine. Bien que les femmes trouvent des moyens de survivre dans ces structures, elles sont confrontées à la violence sexiste parce qu'elles sont des femmes, et donc à des restrictions de leur autonomie. Les corps qui migrent vers d'autres contextes que leur lieu d'origine sont souvent confrontés à des conditions d'exploitation, voire à des situations d'esclavage ou de traite des êtres humains. En analysant les traces sur ces corps, nous voyons les marques de la violence et de la résistance qu'ils ont subies.

Ces communautés de transit et de destination développent des stratégies pour faire face à l'absence de droits.

Les stratégies d'adaptation des femmes maliennes impliquées dans ce projet sont les suivantes :

1. Organisation et formation de groupes :

- Groupe de soutien mutuel : création d'une organisation appelée « Les éveillées » où les femmes se soutiennent mutuellement. La structure comprend une secrétaire chargée de la communication, une secrétaire chargée de la lutte contre les conflits et une présidente d'honneur, ce qui favorise un environnement de soutien et de collaboration.

Les femmes participant au projet de recherche ne se connaissaient pas auparavant, aucune d'entre elles n'est originaire de la même région, elles sont d'ethnies, de régions et de langues différentes. Après tout ce parcours, les rencontres avec elles, avec MZC au Mali, d'autres organisations, des stations de radio, la presse et des étudiants

universitaires, elles ont senti qu'elles pouvaient prendre des responsabilités. Beaucoup d'entre eux ne pouvaient pas parler sans pleurer et aujourd'hui ils sont capables de donner des conférences sur leur vie et leur parcours. Elles veulent voir si elles peuvent obtenir des fonds pour développer leurs petites entreprises.

Coordinateur Pays de MZC au Mali

- Éducation et formation : inscription à des programmes d'éducation et de formation, comme dans le cas de Ramata Sanogo, qui s'est inscrite à l'école avec l'ambition de devenir pompier. L'éducation leur donne les moyens d'améliorer leurs perspectives professionnelles et personnelles.

2. Activités productives et génération de revenus :

- Fabrication de savon : Sous la direction de Safiatou Traore, elles réalisent la saponification du savon, ce qui leur permet de générer des revenus et de développer des compétences entrepreneuriales.
- Boutique d'occasion : Fatoumata Bintou Bah gère un marché qui reçoit des marchandises d'Europe et d'autres pays. Elle travaille avec d'autres femmes pour générer des revenus et se prendre en charge financièrement.
- Production de textiles traditionnels : Fatoumata Toure a aidé les femmes de son village à produire des textiles traditionnels, une activité qui non seulement génère des revenus, mais maintient et promeut également la culture locale.
- Tressage et tatouage traditionnels : Awa Traore propose des services de tressage de cheveux et de tatouage des mains et des pieds.
- Collecte de plastiques : Ikinahité Maiga, a développé la collecte de plastiques dans les décharges.

3. Solidarité et soutien mutuel :

- Réseaux de soutien : au Mali, les femmes se protègent mutuellement pendant le voyage de migration interne, en établissant un réseau de solidarité et de camaraderie. Au quotidien, elles s'apportent un soutien émotionnel et pratique, se défendent mutuellement et offrent leur aide en cas de danger. Ce soutien constant leur permet de relever les défis du voyage et de surmonter ensemble

les risques et les difficultés qu'ils rencontrent en cours de route. En outre, leur solidarité et leur coopération renforcent leur capacité à résister et à s'adapter à l'adversité, démontrant ainsi l'importance du soutien mutuel dans des circonstances aussi difficiles. Leur solidarité renforce non seulement leur esprit, mais leur donne également un sentiment de sécurité et d'espoir dans un environnement souvent hostile et incertain.

- Les tontines sont un système traditionnel d'épargne et d'investissement collectif dans lequel les femmes du Mali contribuent régulièrement à un fonds commun qui est distribué à tour de rôle entre les membres. Une fois que tous les membres ont reçu le montant collecté, le cycle peut recommencer. Les avantages comprennent l'accès au capital qui n'est pas toujours disponible auprès des banques, l'encouragement de l'habitude d'épargner, l'augmentation de l'indépendance financière des femmes, la promotion de la solidarité et du soutien mutuel, et l'amélioration des connaissances en matière de gestion financière.

Chacun d'entre eux dans son propre quartier, comme ils ne peuvent pas tous se rencontrer, chacun d'entre eux forme un groupe et mène des activités communes avec les voisins... ils créent une entreprise avec les voisins, ils font des contributions mensuelles ou une petite entreprise avec les voisins.

Coordinateur Pays de MZC au Mali

4. Indépendance et autonomisation :

- Formation à l'indépendance : projets et programmes qui permettent aux femmes d'être indépendantes des hommes en participant à des discussions avec d'autres entités sociales, menées par des femmes pour être des génératrices de changement. Dans le cadre des formations, l'outil du « cercle de paix » a été utilisé et expliqué, ce qui permet aux femmes de se soulager et de servir la communauté, en les aidant à comprendre leur propre environnement et les facteurs qui favorisent la violence à l'égard des femmes. D'autre part, les pratiques sociales et culturelles ont été remises en question afin de trouver des solutions personnelles pour que les femmes puissent construire leurs propres

structures de gestion et être en mesure de jouer un rôle de médiateur avec les décideurs politiques.

- Agents de changement social et générateurs de connaissances : elles agissent comme des agents de changement et des multiplicateurs de connaissances pour les autres femmes. En partageant leurs expériences et leur apprentissage, elles contribuent à l'autonomisation collective, en diffusant des informations et des compétences précieuses qui renforcent leur environnement. Leur rôle dans la communauté s'élargit à mesure qu'elles inspirent d'autres femmes à faire preuve de résilience et à s'unir dans la quête d'un avenir meilleur.
- Obtention d'une carte d'identité nationale. Au cours du projet, les dix femmes ont reçu une carte nationale d'identité, ce qui les a aidées à rassembler les documents nécessaires et à payer les frais. Avec une carte nationale d'identité, les femmes maliennes ont un accès plus facile aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et les programmes d'aide sociale. Les femmes disposent d'une identité légale reconnue, qui leur permettra d'accéder aux services publics et d'exercer leurs droits civiques.

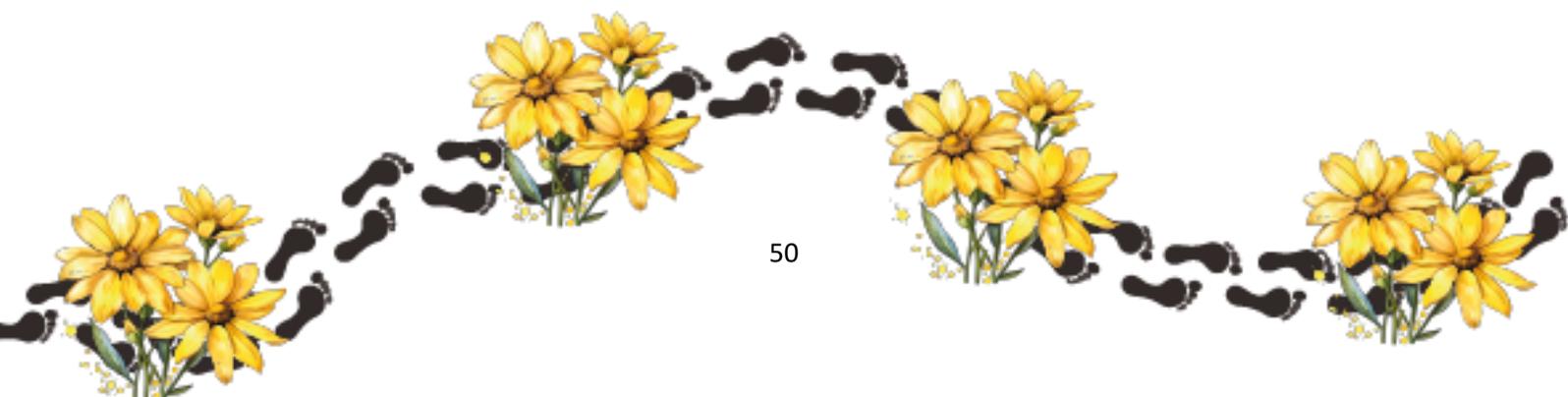
Ce projet leur a permis d'avoir des cartes d'identité, la police ne les arrêtera plus dans la rue.

Coordinateur Pays de MZC au Mali

Au Mali, les femmes jouent un rôle clé dans les sphères familiale, communautaire et économique. Elles sont les premières à s'occuper de la famille, à veiller au bien-être des enfants et des personnes âgées et à maintenir la cohésion familiale. En outre, elles contribuent de manière significative à l'économie locale par le biais d'activités agricoles, commerciales et artisanales, luttant dans les secteurs formels et informels pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs familles.

Outre ces rôles traditionnels, les femmes deviennent des agents de changement au sein de leurs communautés. Elles sont actives dans les mouvements sociaux, la défense des droits et la promotion de l'éducation et de la santé. Leur influence s'étend à la politique locale et nationale, où elles sont de plus en plus représentées et ont leur mot à dire dans la prise de décisions qui affectent leur vie et celle de leur communauté.

Bien que les pratiques culturelles locales favorisent souvent la violence à l'égard des femmes, des initiatives telles que l'alphabétisation, la communication et la sensibilisation contribuent à leur protection. L'éducation et la sensibilisation favorisent l'autonomisation et l'action des femmes, en leur donnant les moyens de se défendre et de se protéger. Ces initiatives encouragent également un changement culturel progressif, remettant en question les pratiques et croyances traditionnelles qui perpétuent la violence de genre. Grâce à une meilleure connaissance de leurs droits et à l'accès à des réseaux de soutien, les femmes sont en mesure de faire face plus efficacement aux situations à risque, améliorant ainsi leur sécurité et leur bien-être.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les résultats mettent en évidence l'impact profond et multiforme du contexte sur la vie des femmes au Mali. L'instabilité politique, la guerre et l'insécurité aggravent la violence et la vulnérabilité auxquelles elles sont confrontées.

Les mouvements migratoires sont influencés par les relations coloniales et néocoloniales, et les politiques migratoires contribuent à précariser les migrants. La violence à l'égard des femmes au Mali est courante et attendue dans un environnement culturel et social traditionnel, où elles sont confrontées à une violence enracinée dans les pratiques traditionnelles et religieuses.

La mobilité interne des femmes au Mali est un phénomène important, reflétant à la fois le besoin d'échapper à des situations de violence et de rechercher de meilleures opportunités pour elles-mêmes et leurs familles. Ce déplacement interne est une stratégie de résistance aux contextes oppressifs liés au genre. Cependant, au cours de la migration interne, les femmes développent diverses stratégies pour faire face à l'absence de droits et à la violence, bien qu'elles restent extrêmement vulnérables aux abus et à l'exploitation.

Après un examen attentif des conclusions et des recommandations, plusieurs lignes d'action peuvent être dégagées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes au cours de leur parcours de migration forcée interne et dans des contextes de vulnérabilité comme celui du Mali :

- **Reconnaître la diversité culturelle et promouvoir la compétence interculturelle**

Actions :

1. Formation à la compétence interculturelle pour les acteurs impliqués dans l'assistance aux migrants.
2. Conception de programmes qui reconnaissent et respectent les diverses identités culturelles et familiales.
3. Création d'espaces de dialogue et de participation où les migrants peuvent exprimer leurs points de vue et leurs besoins.

- **Faciliter la mobilité interne et éviter les situations de vulnérabilité**

Actions :

1. Reconnaître et respecter le droit des femmes à décider de leurs mouvements internes et de leur destin.
2. Mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle et de création d'emplois dans les zones rurales et urbaines qui permettent aux femmes de générer des revenus sans avoir à se déplacer.
3. Faciliter l'accès à l'éducation dans toutes les régions, en accordant une attention particulière aux filles et aux femmes, afin qu'elles puissent accéder aux possibilités d'éducation sans avoir à migrer.
4. Promouvoir la création de réseaux de soutien communautaire pour les femmes.

- **Remettre en cause les délais imposés par les projets de coopération**

Actions :

1. Adapter le calendrier des projets de coopération au rythme des communautés locales.

- **Travailler avec les institutions locales et mettre en œuvre des politiques d'égalité des genres**

Actions :

1. Travailler en étroite collaboration avec les institutions locales pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'égalité.
2. Intégrer une perspective de genre dans toutes les politiques et tous les programmes de développement local.
3. Assurer la formation continue des professionnels de la santé sur des questions telles que les mutilations génitales féminines et l'excision.

- **Protection des femmes dans leur mobilité interne**

Actions :

1. Mettre en place des mécanismes de protection et des refuges pour les femmes qui fuient la violence ou qui cherchent de meilleures opportunités dans d'autres régions.
 2. Fournir des services médicaux, psychologiques et juridiques complets dans ces refuges.
 3. Élaborer des programmes de réintégration sociale et économique pour les femmes dans ces centres.
- **Dénoncer la violence et travailler dans l'optique des droits de l'homme**

Actions :

1. Encourager la dénonciation des violences subies par les femmes dans le cadre de leur processus de migration interne par le biais d'un soutien juridique et psychologique.
- **Renforcer les capacités des communautés locales :** Pour lutter efficacement contre la violence à l'égard des femmes dans les contextes de migration forcée, il est essentiel de renforcer la capacité des communautés locales à répondre à ces crises.

Actions :

1. Fournir des ressources et une formation aux chefs de communautés et aux acteurs locaux pour répondre à la violence de genre.
 2. Mettre en œuvre des programmes de formation sur l'identification, la prévention et la réponse à la violence de genre.
 3. Créer des réseaux de soutien communautaire comprenant des services de soins et de protection pour les femmes.
 4. Promouvoir le dialogue au sein de la communauté pour sensibiliser à la violence de genre et à la concurrence pour les ressources.
- **Promouvoir la participation active des femmes à la prise de décision**

Actions :

1. Proposer aux femmes des programmes d'éducation et de formation axés sur les compétences en matière de leadership, de gestion et de prise de décision, ainsi que sur des domaines spécifiques tels que l'agriculture, la santé et l'économie.
 2. Encourager l'accès des femmes aux ressources financières, telles que le microcrédit et les subventions, afin qu'elles puissent créer et développer leurs entreprises, ce qui leur donnera plus d'influence et d'autonomie au sein de leurs communautés.
 3. Promouvoir et garantir la représentation des femmes aux postes politiques et de direction en établissant des quotas par genre dans les institutions gouvernementales et les partis politiques.
 4. Nous promouvons activement le fait qu'au moins 40 % des comités de gestion des ressources et des ressources soient représentés par des femmes.
- **Améliorer l'accès à la justice et aux services de soutien.** Les femmes qui subissent des violences au cours de leur migration interne doivent avoir accès à des mécanismes de justice efficaces et à des services de soutien adéquats.

Actions :

1. Former les professionnels du droit et le système judiciaire à l'égalité des genres et à la violence à l'égard des femmes.
2. Faciliter l'accès des femmes migrantes à des mécanismes de justice efficaces.

- **Aborder causes sous-jacentes de la violence de genre**

Actions :

1. Promouvoir l'autonomisation économique et l'éducation des femmes.

- **Promouvoir la solidarité et la collaboration internationale.** La lutte contre la violence de genre dans les contextes de migration interne forcée nécessite une réponse coordonnée au niveau international.

Actions :

1. Partager les bonnes pratiques et les enseignements acquis entre les pays et les régions.
 2. Créer des partenariats et des réseaux internationaux pour relever ensemble les défis de la migration forcée et de la violence de genre.
- **Les politiques migratoires doivent être conçues avec des budgets réalistes et des mesures concrètes qui tiennent compte des besoins des groupes vulnérables.**

Actions :

1. Veiller à ce que les politiques migratoires soient dotées de budgets adéquats pour leur mise en œuvre effective.
 2. Maintenir un dialogue permanent avec les acteurs locaux afin d'adapter les politiques aux besoins réels.
 3. Mettre en œuvre des mesures concrètes qui répondent aux besoins spécifiques des groupes vulnérables, en particulier des femmes.
- **Les politiques de coopération doivent également prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et promouvoir l'égalité et les droits des femmes.**

Actions :

1. Les politiques migratoires devraient être conçues dans une perspective de droits de l'homme, avec des budgets réalistes et des mesures concrètes qui prennent en compte les besoins des groupes vulnérables.
2. Mettre en œuvre des mesures de sécurité pour prévenir la violence, les abus et l'exploitation, en particulier pour les femmes et les jeunes filles.
3. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux familles en déplacement et à celles qui retournent dans leurs villages.
4. Mettre en œuvre des projets de développement agricole durable afin d'améliorer la productivité des terres et d'assurer la sécurité alimentaire.
5. Fournir des intrants agricoles, tels que des semences et des outils, et former les agriculteurs à de meilleures pratiques agricoles.

6. Mettre en place des programmes de santé reproductive et d'éducation sexuelle, en particulier pour les femmes et les jeunes filles.
7. Créer des centres de soutien et de réhabilitation pour les victimes de violences et d'abus sexuels.



PROPOSITIONS POUR
CONTINUER À SOUTENIR
LES PROTAGONISTES DU
PROJET ET LEUR
ORGANISATION « LES
ÉVEILLÉES ».

Voici les actions concrètes proposées pour continuer à soutenir les protagonistes du projet et leur organisation « les éveillées » :

Actions :

1. Organiser des campagnes et des activités qui promeuvent la solidarité entre les femmes.
2. Mettre en place des groupes de soutien et de tutorat pour les femmes en situation de vulnérabilité.
3. Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation et de formation professionnelle pour les femmes.
4. Promouvoir des lois et des politiques qui garantissent des conditions de travail sûres et équitables.
5. Mettre en place des réseaux de soutien pour les femmes sur le lieu de travail.
6. Fournir des conseils juridiques et techniques pour la création d'organisations de femmes.
7. Proposer des ateliers et des formations dans le domaine des compétences techniques, administratives et de direction.
8. Faciliter l'accès aux ressources et au soutien technique pour la création et le maintien de leur organisation.
9. Faciliter la création de synergies et de collaborations avec d'autres entités et ressources publiques.
10. Promouvoir la création d'alliances stratégiques pour le soutien et le développement d'initiatives locales.
11. Créer un espace physique où les femmes peuvent se rencontrer et organiser des activités.
12. Fournir des ressources et un soutien logistique pour le fonctionnement du siège.
13. Organiser des campagnes de dons pour le matériel nécessaire aux activités et aux projets.
14. Faciliter la distribution des dons entre les femmes et les organisations locales.

15. Faciliter l'accès des femmes entrepreneurs aux microcrédits et autres ressources financières.

